



Acte d'engagement Consommateur - Producteur de Légumes

(Production issue de l'agriculture raisonnée)

Saison 2017/2018

➤ Entre l'adhérent :

NOM & Prénom :

E-mail :

Adresse :

Tél. Domicile :

Tél.
Portable :

➤ Qui s'engage à :

- ✓ Régler par avance ses livraisons au producteur sur la période **de livraison de 11 mois**,
- ✓ Trouver un remplaçant en cas de vacances ou exceptionnellement de désistement,
- ✓ Etre solidaire des aléas de la production,
- ✓ Participer à la vie de l'association,
- ✓ **Assurer une permanence, au moins 1 fois dans la saison.**

➤ Et le producteur de légumes :

DOUX Rémy	
GAEC Doux et Fils Ferme de Pingaillon 33430 BAZAS	doux.sophieremy@orange.fr
Tél/Fax : 05 56 25 00 61	06 24 42 31 89

➤ Qui s'engage à :

- ✓ Effectuer les livraisons selon le rythme convenu durant la période **de livraison de 11 mois**,
- ✓ Echanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits,
- ✓ Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production, (sauf avec l'accord des adhérents)
- ✓ Participer à la vie de l'association,
- ✓ Composer chaque panier pour une valeur de **14,50 €**

Il est arrêté les modalités particulières suivantes :**► LIVRAISON – DISTRIBUTION DES PANIERS**Période de livraison : **du 3 mai 2017 au 28 mars 2018**

Lieu : 135, rue Mazarin – 33000 BORDEAUX

Jour : Mercredi de 19 h 00 à 20 h 00

► TARIF ½ PANIER□ **7,25* € le panier par semaine** pour 39 distributions**► CONDITIONS DE REGLEMENT**Paiement mensuel, par chèque établi à **l'ordre du producteur** (daté du jour de la signature de l'engagement) et encaissable au début de chaque mois, se décomposant comme suit :□ **10 chèques de 25.50 €* et 1 chèque de 27.75 €* (soit un total de 282.75 €*)**

*TVA comprise

Une cotisation annuelle de 10 € valable pour tous les contrats, est demandée pour l'adhésion à l'Association « Terre et Sillons ».*N.B. : ce chèque, daté du jour de l'adhésion, est à établir à l'ordre de l'Association « Terre et Sillons ».***► DATES DE DISTRIBUTION : les mercredis**

2017 : Mai : 3-10-17-24-31	Septembre : 6-13-20-27	2018 : Janvier : 10-17-24-31
Juin : 7-14-21-28	Octobre : 4-11-18-25-31*	Février : 7-14-21-28
Juillet : 5-12	Novembre : 8-15-22-29	Mars : 7-14-21-28
	Décembre : 6-13-20	

mardi : mercredi 01 novembre est férié*► REFERENCES**

Le dit acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la période du présent engagement.

Fait à Bordeaux en 1 exemplaire (1)	le	/	/2017
L'Adhérent			Le Producteur

(1) exemplaire à remettre signé au producteur**Contacts coordinateurs**

Véronique BAZANEGUE

veronique.bazanegue@gmail.com

06 71 19 80 32



Reçu

De M...

POUR CONFIRMATION DE SON ENGAGEMENT D'ACHAT DE 1/2 PANIERS DE LEGUMES
Soit **282.75 €** pour **39 distributions** (TVA comprise)
à **M. Rémy DOUX**

Date et signature :
(la personne relais)